



Orientation : Ressources et études

Diplôme et emploi : un couple absolu ?

Sortir de l'Ecole sans diplôme ou avec un CAP ou un BEP, quelles différences ? Les bacs offrent-ils tous le même niveau d'insertion ? Les filles ont-elles des difficultés spécifiques à accéder à l'emploi ? Le Céreq répond à ces questions à travers l'analyse d'une cohorte de jeunes de la génération 2004.

Oui, nous dit le Céreq, il vaut mieux sortir du système éducatif avec un diplôme. Trois ans après elle, les jeunes sans diplôme ont un taux de chômage de 33% alors qu'il est de 15% pour ceux qui ont un diplôme de l'enseignement secondaire et de 7% pour le supérieur. Mais ce n'est pas vrai pour toutes les branches. Ainsi le taux de chômage d'un diplômé en secrétariat est de 24% quand celui d'un titulaire d'un CAP bâtiment est 10%.

Mais le principal enseignement concerne les filles. On savait déjà, par la publication d'une étude OCDE, qu'en France la rentabilité d'études supérieures pour les bachelières n'est pas assurée. L'enquête Céreq montre que les filles "ont un handicap propre" pour accéder à l'emploi, malgré leur formation généralement supérieure à celle des garçons. Elles souffrent bien de discriminations à l'embauche, en plus de la discrimination sur le salaire.

Etude Céreq

<http://www.cereq.fr/pdf/nef42.pdf>

La France a mauvais genre

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/09/09092009Accueil.aspx>

Deux concours pour découvrir les métiers de l'informatique

Destinés aux élèves de lycée et de collèges, les concours "A vos blogs" et "Validez le B2i en découvrant les métiers de l'informatique" font découvrir les métiers de la filière informatique tout en mettant en pratique les compétences du B2i.

En 2008-2009 près d'un millier de classes ont participé à ces deux concours organisés par l'Onisep et le Syntec, un organisme représentant les entreprises du secteur informatique.

Pour s'inscrire

<http://www.passinformatique.com/>

Les vainqueurs de 2008- 2009

<http://www.cafepedagogique.net/communautes/Onisep/Lists/Billets/Post.aspx?ID=4>

Banques de stages académiques

Le B.O. du 1er octobre publie une note invitant chaque académie à ouvrir une banque de stages. "Elles participent de l'enjeu d'égalité en se donnant pour objectif d'ouvrir le champ des possibles aussi bien pour les filles que pour les garçons" note le B.O.

"Pour favoriser l'insertion des jeunes immigrés et issus de l'immigration, le Comité interministériel à l'intégration (C.I.I.) souhaite une large ouverture de la Fonction publique aux collégiens de troisième dans le cadre de leur séquence obligatoire d'observation en milieu professionnel. Les administrations seront donc également sollicitées afin qu'elles alimentent la banque académique de stages au profit de ce public".

Au B.O.

<http://www.education.gouv.fr/cid49054/mene0920987n.html>

Emploi des jeunes : Une mauvaise exception française

"Le chômage des jeunes augmente plus rapidement que pour les autres classes d'âge" rappelle une étude de la Dares qui fait le point sur l'emploi des 15-29 ans. Leur taux d'emploi est inférieur de 6 points en France au taux moyen de l'Europe des 27.

Etude Dares

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2009-09-39-1.pdf>

Les métiers de la mécanique

La mécanique c'est propre : 95% des emplois se font dans un environnement aussi propre qu'un bureau. Et elle est partout : automobile, informatique, transport, agroalimentaire... La mécanique œuvre dans de nombreux secteurs et à tous les niveaux de qualification. Ce numéro de Parcours, la revue de l'Onisep, présente de façon précise la grande variété des métiers de la mécanique : ingénieur mécatronicien, décolleur, opérateur sur machine numérique, expert automobile etc.

Elle évoque aussi la capacité de recrutement (machines agricoles, transports, médical, énergie etc.). Ce numéro est donc une vraie découverte pour les enseignants et les élèves.

Les métiers de la mécanique

http://www.onisep.fr/onisep-portal/portal/media-type/html/group/gp/page/interieur.espace.librairie.rechercheProduitDetail/js_peid/LibrairieDetailProduit?id=688

Les métiers de l'audiovisuel

"Les métiers du cinéma et de l'audiovisuel suscitent de nombreuses vocations. Ils sont pourtant marqués par la précarité" prévient ce nouveau numéro d'Onisep Parcours dédié aux métiers de l'éaudiovisuel. En effet près de 60 000 cadres et techniciens de l'audiovisuel sont intermittents et 3 salariés sur 10 seulement de la radio-télévision sont en CDI. La revue montre aussi quelques atouts pour se faire remarquer et sortir du lot.

Mais l'essentiel du numéro est dans la présentation des métiers. Metteur en scène, cadreur, assistant viennent témoigner du quotidien de leur profession. On pénètre, par exemple, dans les coulisses d'un direct.

"Parcours" présente aussi les filières pour ces métiers à travers des filières courtes et longues. Voilà un guide équilibré entre réalité économique, information sur les métiers sur les études. De quoi ramener les jeunes à la réalité.

Les métiers de l'audiovisuel, coll. Parcours , Onisep, 2009.

Présentation de l'ouvrage

http://www.onisep.fr/onisep-portal/portal/media-type/html/group/gp/page/interieur.espace.librairie.rechercheProduitDetail/js_peid/LibrairieDetailProduit?id=690

Les politiques publiques d'orientation : une synthèse de l'INRP

Qui sait que les jeunes Anglais ont des cours d'éducation à l'orientation et d'éducation au monde du travail ? Qui sait qu'en Allemagne, 2 heures par semaine sont dédiées à l'Arbeitslehre dans le secondaire et qu'elle incluent des visites et des stages ? Sous le titre "la

relation école-emploi bousculée par l'orientation", Laure Endrizzi nous offre une synthèse claire et documentée sur l'état de l'orientation en Europe.

Outre l'analyse de cas nationaux, le dossier revient sur les politiques publiques, celles des organisations internationales, l'évolution des politiques d'orientation du counselling à la guidance. Un dossier particulièrement sensible au moment où le lien école –emploi est plus nécessaire que jamais et où, en France, on nous annonce un grand service public d'orientation.

Dossier d'actualité INRP

<http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/47-septembre-2009.htm>

L'entrée en 6ème

L'entrée en sixième est-elle la grande embûche génératrice d'échec scolaire ? A coup sûr c'est une épreuve et les Cahiers pédagogiques lui consacrent leur numéro 475. Changement de rythme, de cadre, de professeurs, c'est aussi un changement de culture qui est évoqué par D Manesse. On lira aussi avec intérêt les contributions de RF Gauthier qui fait le lien entre ce changement culturel et la position particulière du secondaire en France et de JP Delahaye qui rappelle 35 ans de circulaires pour conjurer ce fameux passage.

Cahiers pédagogiques 475

http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?page=numero&id_article=6392

La CPGE ne connaît pas la parité

Henri IV, Stanislas. Chaptal, Dorian : **Ouvrons** les Portes a recensé quinze lycées français dotés de Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) dont les internats ne sont pas accessibles aux filles. Six d'entre eux – dont le prestigieux lycée Henri IV – se situent dans la seule ville de Paris. Le collectif Ouvrons les portes dénonce auprès de la Halde la discrimination dont sont victimes les étudiantes de CPGE.

Sur Ouvrons les portes

<http://www.ouvronslesportes.org/2009/09/29/la-black-list-des-lycees/>

Le Sénat reconnaît le rôle des professeurs principaux dans l'orientation

Le Sénat débat de la loi sur la formation professionnelle. Dans ce cadre, les sénateurs ont écarté des amendements exigeant la qualité de psychologue pour être conseiller d'orientation et créant une Direction de la psychologie au sein de l'Éducation nationale. Pour le secrétaire d'Etat, L Wauquiez, " le corps des conseillers d'orientation psychologues doit être diversifié et leur formation recentrée sur la connaissance du monde du travail et des métiers". Il a promis une concertation sur ce point.

Le Sénat a adopté un amendement soulignant le rôle des professeurs principaux : "Les enseignants exerçant dans les collèges et lycées la fonction de professeur principal participent à la mission de service public d'information et d'orientation professionnelle".

Ils ont aussi reconnu l'importance du livret de compétences envisagé dans le rapport Hirsch sous forme d'une expérimentation. "L'expérimentation d'un livret de compétences, partant de l'évaluation de l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences défini à l'article L. 122-1-1 du code de l'éducation, est engagée pour les élèves des premier et second degrés, pour un délai maximum de trois ans, dans les établissements d'enseignement volontaires désignés par arrêté conjoint des ministres chargés de l'éducation nationale et de la jeunesse. Tout ou partie des élèves de ces établissements se voient remettre un livret de compétences afin, tout au long de leur parcours, d'enregistrer les compétences acquises au

titre du socle commun susmentionné, de valoriser leurs capacités, leurs aptitudes et leurs acquis dans le champ de l'éducation formelle et informelle, ainsi que leurs engagements dans des activités associatives, sportives et culturelles. Le livret retrace les expériences de découverte du monde professionnel de l'élève et ses souhaits en matière d'orientation".

Enfin, selon l'AFP, ils ont adopté la création d'un délégué interministériel à l'orientation, chargé de rapprocher l'Onisep, le Cidj et Centre Info.

Les débats

http://www.senat.fr/cra/s20090922/s20090922_2.html#par_250

Dépêche AFP

http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20090922&key2=090922150819.lueounme.xml

Du secondaire au supérieur : colloque à Paris le 23 octobre

Organisé par le Conseil régional et Paris Tech, le colloque "Comment accompagner les lycéens vers l'enseignement supérieur" arrive au moment où se dessine une réforme de l'orientation. Un de ses points forts est probablement de pouvoir nous proposer des expériences européennes grâce à la participation de nombreux spécialistes : E Penttilä, M Garbsch, B Schmaling, D Shorley etc. A voir également la table ronde sur l'accompagnement des lycéens avec Agnès Van Zanten.

Colloque ParisTech

<http://www.colloque-idf-paristech.fr/>